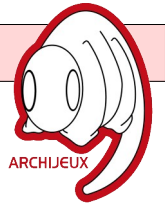


Animation et développement de l'Espace de Vie Social à Archijoux



Projet associatif d'Archijoux

Archijoux est une association qui a pour but de « faire connaître le jeu sous toutes ses formes, de favoriser, par la convivialité et le plaisir de jouer, le lien social et les échanges intergénérationnels et de développer des projets pour faire découvrir le patrimoine mondial culturel et ludique, à l'exception des jeux d'argent » (extrait des statuts d'Archijoux)

Pour mener à bien ces objectifs, nous avons une activité sur place de café culturel ludique et d'Espace de Vie Sociale. Nous permettons à toutes et tous de venir jouer et découvrir la diversité des jeux aussi bien traditionnels que d'auteurs. Nous nous efforçons, lors de nos ouvertures, d'amener nos adhérent·es à échanger, se rencontrer, et partager autour du patrimoine ludique mondial. L'action ne s'arrête pas uniquement au jeu. Nous avons développé une dynamique ludique itinérante dans la Drôme, un service de prestations ludiques, un travail en réseau avec d'autres structures, un accompagnement des porteurs de projets et le développement de formations.

Espace de Vie Social (EVS)

Un Espace de Vie Social (EVS) est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- ◆ le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage.
- ◆ la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Le poste

Ce poste, au-delà des missions et des capacités développées ci-dessous, suppose que la personne s'inscrive au cœur de trois exigences :

1. Se reconnaître dans le projet associatif d'éducation populaire favorisant l'accès au jeu libre et gratuit. Ce projet s'inscrit dans une logique de découverte du patrimoine ludique pour toutes et tous.
2. Se reconnaître dans la visée de l'Économie Solidaire. Archijoux, acteur associatif, pilote un projet économique à but non lucratif, gage de son indépendance et de son professionnalisme.
3. Se reconnaître dans le projet du lieu « d'hydratation ludique » alliant la dimension humaine, conviviale et économique.

Le ou la candidat·e évolue dans une équipe de 4 salarié·es au sein d'une association d'environ 300 adhérent·es pilotée par un conseil d'administration. Des réunions hebdomadaires sont organisées par l'équipe salariée dans une démarche d'horizontalité afin de mettre en œuvre les orientations définies par le conseil d'administration (une réunion mensuelle). Chaque salarié·e est responsable d'un pôle d'activités au sein de l'association qui sont complémentaires. Ces activités entraînent des temps de travail en autonomie et/ou en équipe.

Les missions autour de l'EVS

- ◆ **Coordination de l'Espace de Vie Sociale**
 - ▷ Favoriser, coordonner, suivre et évaluer les projets liés à l'EVS définis par les objectifs de l'association Archijoux
 - ▷ Conduire le diagnostic pour le renouvellement de l'agrément EVS (courant 2025)

- ◆ **Suivi administratif et budgétaire de l'Espace de vie Sociale**
 - ▷ Rédiger un bilan annuel d'activités et financier de l'espace de vie sociale
 - ▷ Monter des dossiers de subventions : CAF, jeunesse et sports, etc.
- ◆ **Animations des liens partenariaux et des réseaux**
 - ▷ Représenter l'association auprès des partenaires institutionnels et associatifs du territoire
 - ▷ Animer des événements en lien avec les partenaires (fête du jeu, priorité santé...)
 - ▷ Participer aux réseaux locaux (petit dej' partenaires, collectif parentalité, centres sociaux et EVS)

Les autres missions (conjointement avec les autres salarié·es)

- ◆ **Développement associatif**
 - ▷ Rechercher des financements publics et privés
- ◆ **Animation de la vie de l'association**
 - ▷ Animer des réunions bénévoles et salariées
 - ▷ Participer aux temps de vie associative (AG, universités d'été, etc.)
- ◆ **Jeux et animations**
 - ▷ Réaliser des prestations d'animation à l'extérieur du café jeu et auprès de différents publics.
 - ▷ Animer le lieu d'hydratation ludique (en lien avec les salarié·es et les bénévoles) et la ludothèque municipale (mercredi)
 - ▷ Créer et développer des jeux et animations ludiques.

Compétences requises

Nous sommes une structure associative, au sein de laquelle les bénévoles ont une grande place. Cela oblige nos salarié·es à faire preuve d'adaptation, d'anticipation et d'une grande autonomie.

Nous avons besoin d'un·e professionnel·le qui :

- Aime jouer, soit capable d'animer des jeux de toutes sortes
- Est à l'aise avec la prise de parole en public et l'animation de réunions
- Travaille en équipe
- Anticipe, planifie et prépare ses activités
- Gère plusieurs projets en parallèle

Conditions d'embauche

CDI à 24h/semaine, annualisé.

Rémunération :

Cadre C de la convention collective de l'animation socio-culturelle (ECLAT) 280 points

Salaire brut mensuel : **1 307 €** + reprise d'anciennement

Localisation : Crest (26). 10 rue Archinard.

Permis B obligatoire.

Travail soirs et week-end ponctuellement.

FIN DES CANDIDATURES le jeudi 09 novembre inclus

Entretiens de recrutement prévus mi - novembre 2023

Date de prise de fonction : décembre 2023

CV et lettre de motivation à envoyer sous forme électronique en les nommant à : association@archijeu.org

- ◆ LM_nom.pdf
- ◆ CV_nom.pdf